

ARKIT

french design floor

Pose & entretien

INSTALLATION & MAINTENANCE

- FR** INSTRUCTIONS EN FRANÇAIS *Pages 3 à 20*
- EN** ENGLISH INSTRUCTIONS *Pages 21 to pages 27*

Édition mai 2017
Edition may 2017

www.arkit-floors.com

SOMMAIRE

I	CONSEILS DE PRÉPARATION DES SUPPORTS NEUFS	<i>page 4</i>
	Extrait de la norme NF DTU 53.2	
	5.1 Supports neufs à base de liants hydrauliques	
	5.2 Supports à base de bois ou panneaux dérivés	
	5.3 Chapes asphalte	
	5.4 Autres supports	
	6.1 Conditions préalables des travaux préparatoires	
	6.2 Travaux préparatoires	
II	MISE EN ŒUVRE DES DALLES ARKIT	<i>page 15</i>
	1. INFORMATIONS GÉNÉRALES	<i>page 15</i>
	2. CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE	<i>page 15</i>
	3. PRESCRIPTION RELATIVE À L'EXÉCUTION	<i>page 16</i>
	4. LIVRAISON DE L'OUVRAGE	<i>page 17</i>
	A. Nettoyage avant la mise en service	
	B. Mise en service / circulation	
III	ENTRETIEN	<i>page 18</i>
	1. GÉNÉRALITÉS	<i>page 18</i>
	2. PROTECTION	<i>page 18</i>
	3. NETTOYAGE AVANT LA MISE EN SERVICE	<i>page 18</i>
	4. NETTOYAGE	<i>page 19</i>
	5. RÉNOVATION	<i>page 20</i>

CONSEILS DE PRÉPARATION DES SUPPORTS NEUFS

(Supports visés par le document DTU 53.2 – Extrait Partie 5 et 6)

Extrait de la norme NF DTU 53.2

Les informations citées dans ce manuel sont susceptibles d'être modifiées par les textes officiels en préparation. Ce manuel a pour but de renseigner toutes les parties concernées au sujet des supports sur lesquels peuvent être appliqués les revêtements de sol minces, leur contrôle, leur préparation, ainsi que leur acceptation.

Il est rappelé que la norme NF DTU 53.2 rend obligatoire l'exécution d'une reconnaissance contradictoire du support avant tout démarrage de chantier.

Le présent manuel s'applique aux travaux de mise en œuvre des revêtements de sol PVC manufacturés en lés ou en dalles choisis parmi ceux répondant aux prescriptions de la NF DTU 53.2 P1-2, et collés en plein sur l'un des supports visés au chapitre I de ce manuel, à l'intérieur des bâtiments d'habitation, administratifs, commerciaux, hôteliers, d'enseignement (et des bâtiments analogues à l'une de ces catégories, tels que gymnase, salle communale polyvalente, salle de jeux ouvrant sur l'extérieur).

Les présentes clauses techniques valent pour la pose en construction neuve.

Le présent document ne vise pas :

- La pose libre ou la pose tendue ;
- Les locaux où prédominent des sollicitations autres que celles résultant d'un trafic pédestre et des activités humaines usuelles. Seuls sont visés les locaux classés P2-P3 tels que définis dans la notice sur les classements UPEC et classement UPEC des locaux, « fascicule 3509 » du CSTB ;
- Les poses réalisées sur dallage mis en œuvre sur terrain inondable ;
- Les poses réalisées dans les zones à climat tropical ;
- Les poses réalisées dans les locaux comportant siphons ou caniveaux.

5.1 - Supports neufs à base de liants hydrauliques

Les supports visés par le présent document sont listés ci-après.

NOTE – Il appartient au concepteur de l'ouvrage de prendre en compte les délais de séchage des différentes natures de support, en prenant si besoin toutes dispositions telles que chauffage et ventilation des locaux.

5.1.1 - Les supports en béton autoplaçant

Les bétons autonivelants destinés à des applications horizontales sont des bétons fluides, homogènes et dont la consistance mesurée par l'essai d'étalement au cône d'Abrams est comprise entre 600 et 700 mm (S5), ce qui permet de les mettre en œuvre sans vibration avec une finition du parement d'aspect courant fin et régulier. Le grenailage sur ce type de béton est indispensable.

5.1.2 - Dallages

Les dallages visés par le présent document sont exécutés conformément à la norme NF P 11-213 (référence DTU 13.3), parties 2 et 3. Dans le cas de la pose d'un revêtement adhérent, les DPM (Documents Particuliers du Marché) indiquent les dispositions permettant de ne pas exposer le revêtement de sol PVC collé à des remontées d'humidité.

NOTE – Lorsque ces dispositions ne figurent pas dans les DPM (Documents Particuliers du Marché), voir les clauses de la NF P 53.2 P2 (CCS) relatives à l'insuffisance de précisions techniques.

5.1.3 - Planchers

Le plancher doit être conçu avec continuité sur appui, lorsque la pose est prévue sur plusieurs travées.

Sont admis les planchers suivants :

- Planchers dalles conformes aux prescriptions de la norme NF P 18-201 (DTU 21) avec continuité sur appui ;
- Dalles pleines (en BA) coulées in situ avec continuité sur appui ;
- Dalles pleines coulées sur prédalles BA ou BP avec continuité sur appui ;
- Plancher nervuré à poutrelles en BP ou BA et entrevous avec dalle de répartition complète coulée en œuvre avec continuité sur appui ;
- Plancher en béton coulé sur bacs acier collaborants avec continuité sur appui ;
- Planchers constitués de dalles alvéolées en BP ou BA avec des dalles collaborantes rapportées en béton armé avec continuité sur appui et avec maîtrise des fissurations au sens de la NF DTU 23.2.

Cas particuliers : Seuls sont considérés dans le présent document les planchers sur vide sanitaire présentant les caractéristiques suivantes :

- Vide sanitaire sans stagnation d'eau, ventilé et sur terrain débarrassé de toute terre végétale.

5.1.4 Chapes et dalles

- Chapes adhérentes, incorporées ou rapportées.
- Chapes ou dalles sur isolant ou sur sous-couche de désolidarisation.

Sur les supports visés ci-dessus, les chapes sont celles conformes aux prescriptions de la norme NF P 14-201 (référence DTU 26.2) ou aux NF P 52-301 (référence DTU 65.6), NF P 52-302 (référence DTU 65.7), NF P 52-303 (référence DTU 65.14) et au cahier des prescriptions techniques « Chauffage par plancher rayonnant électrique ».

5.1.5 Escaliers

Plats de marche et contremarches doivent présenter les mêmes propriétés que les autres supports à base de liants hydrauliques. Le support doit être plan, sec et lisse.

NOTE – La pose sur escalier bois et sur métal n’est pas traitée dans ce document.

5.2 Supports à base de bois ou panneaux dérivés

Les supports à base de bois visés par le présent document sont ceux exécutés conformément à la NF P 63-203-1 (référence DTU 51.3), laquelle spécifie les dispositions en matière de tolérances, de planéité et de désaffleurements.

NOTE – On distingue les cas suivants :

- *planchers porteurs sur solivage ;*
- *planchers sur lambourdes ;*
- *planchers de doublage ;*
- *planchers flottants.*

Pour les locaux humides, seuls sont considérés les locaux à caractère privatif au plus P3 dans lesquels le revêtement PVC, uniquement sous forme de lés, sera disposé sur la totalité du local à revêtir (y compris sous les appareils sanitaires). Pour les locaux E2, le mode de pose est celui utilisé pour les locaux E3. (Voir le paragraphe 6.3.6.1.2 de la NF DTU 53.2 P1-1.)

5.3 Chapes asphalte

Les supports à base d’asphalte visés par le présent document sont réalisés conformément aux dispositions du fascicule 8 du « cahier des charges de l’Office des asphaltes » relatif aux chapes asphalte en sous-couche de revêtements de sol (asphalte type AF du fascicule 10).

L’épaisseur nominale de 20 mm est portée à 25 mm pour les locaux classés P3.

5.4 Autres supports

Les autres supports visés par le présent document sont ceux bénéficiant d’un avis technique réalisé conformément à cet avis technique.

NOTE – On y trouve, entre autres, les chapes sèches, les chapes fluides à base de ciment, les chapes fluides à base de sulfate de calcium.

6.1 Conditions préalables des travaux préparatoires

La pose du revêtement de sol PVC collé ne peut être effectuée que si les conditions ci-après sont toutes satisfaites.

6.1.1 Clos et couvert de l'ouvrage

Le clos et le couvert de l'ouvrage sont réalisés. Les locaux sont mis à la disposition du titulaire du lot « Revêtement de sol » suivant les conditions minimales de température décrites au 6.1.2.

6.1.2 Conditions de température et d'hygrométrie

Les températures du support et de l'atmosphère doivent être au moins égales à + 10 °C.

L'humidité ambiante et la température du support doivent être telles qu'il n'y ait pas de condensation au niveau du support (point de rosée).

6.1.3 Travaux des autres corps d'état

Les travaux de gros œuvre, les enduits et raccords sont secs. Les travaux d'apprêt ou de peinture (incluant les finitions) sont terminés sur les plafonds, les huisseries et les murs, à l'exclusion des plinthes qui recevront les couches de finition.

L'étanchéité des installations sanitaires et de chauffage a été vérifiée.

Les portes laissent le jeu nécessaire pour la pose du revêtement.

Les plinthes en bois ont été posées, traînées, et la couche d'impression a été appliquée.

6.1.3.1. Dallage

Le titulaire du lot « Revêtement de sol » doit recevoir du titulaire du lot « Dallage » les éléments nécessaires à l'exécution des travaux de son lot, conformément aux prescriptions de la norme NF P 11-213-4 (référence DTU 13.3 CCS).

NOTE – À la date de publication du présent document, les éléments nécessaires indiqués dans la NF P 11-213-4 sont les suivants : les coupes types du dallage, précisant sa nature (armé ou non armé), son épaisseur, son état de surface ; l'utilisation ou non d'un béton autoplaçant ; la nature de la cure (eau ou produit de cure [fiche technique]) ; un schéma des joints réalisés, avec mention de leur nature (joint de retrait, arrêt de coulage, joint de dilatation, conjugaison des panneaux, etc.) ; localisation des éventuelles fissures et précision concernant leur nature (stabilisée ou active).

Le titulaire du lot « Revêtement de sol » doit s'assurer que le choix de l'une des solutions techniques ci-dessous décrites est inscrit dans les DPM (Documents Particuliers du Marché).

- Soit une chape désolidarisée (chape rapportée) assurant la fonction d'une barrière anticapillaire en dessous et en périphérie avec une finition de surface lisse, fine et régulière (voir NF P 18-201 – référence DTU 21 et NF DTU 26.2).

Exemple de barrière anticapillaire : un film polyéthylène d'une épaisseur nominale de 200 microns ; les lés doivent se recouvrir de 20 cm au minimum et être rendus solidaires par application d'une bande autocollante plastifiée d'au moins 5 cm de large.

- Soit un système de sous-couche d'interposition spécifique (bénéficiant d'un avis technique).
- Soit la pose du revêtement sur un complexe « système de protection anti-remontée d'humidité (bénéficiant d'un avis technique) et revêtement de sol PVC collé ». Cette solution n'est envisageable que sur un dallage armé (voir la norme NF P 11-213 – référence DTU 13.3).

6.1.3.2. Sols chauffants

Le titulaire du lot « Chauffage » aura mis en service et arrêté le chauffage des sols chauffants conformément aux dispositions de mise en œuvre décrites à l'article 6.2.4 de la norme NF DTU 53.2 avant l'intervention du titulaire du lot « Revêtement de sol ».

Avant et après l'intervention du titulaire du lot « Revêtement de sol », un rapport de mise en chauffe devra lui être fourni. Le titulaire du lot « Revêtement de sol » ne pourra commencer les travaux de mise en œuvre que s'il a reçu un rapport de mise en chauffe.

6.1.4 La reconnaissance des supports

Les supports sont ceux cités dans la NF DTU 53.2 P1-1, article 5. Les contrôles à réaliser lors de la reconnaissance des supports ne peuvent être effectués que si les supports sont propres, débarrassés de tous dépôts, déchets, traces de peinture, pellicules de plâtre et parfaitement dépoussiérés. L'aspirateur est le moyen le plus adapté pour le dépoussiérage (voir le paragraphe 6.2.1).

Avant toute intervention touchant à la préparation des supports, et avant la pose des revêtements de sol PVC collés, l'entreprise titulaire du lot « Revêtement de sol » doit effectuer la reconnaissance des supports. La reconnaissance des supports (voir liste des contrôles à effectuer dans les paragraphes 6.1.4.1 à 6.1.4.7) consiste en un examen des sols et des lieux dans et sur lesquels l'entreprise aura à travailler, pour lui permettre de déterminer si les travaux peuvent être entrepris correctement, en respectant les choix relatifs au revêtement et à sa technique de pose.

La reconnaissance n'implique aucun jugement sur le choix, la qualité et le comportement ultérieur des matériaux constitutifs du support.

Elle vise à déterminer l'état du support, en vue de définir les travaux de préparation nécessaires à la pose des revêtements de sol PVC collés et à la compatibilité des travaux à entreprendre par rapport à l'état du support constaté.

Dans tous les cas, le relevé des contrôles effectués doit être réalisé contradictoirement en présence du maître d'ouvrage, de l'architecte et/ou du maître d'œuvre, et être inscrit dans un « rapport contradictoire » qui devra leur être transmis. Si l'état du support conduit l'entreprise soit à devoir définir une autre technique de pose, parce que l'état du support le rend incompatible avec la technique envisagée, soit à refuser le support parce qu'il ne permet pas la réalisation des travaux de pose des revêtements prévus, l'entreprise doit notifier le « rapport contradictoire », exprimer ses réserves et proposer les modifications nécessaires sur le plan technique et en termes de coût supplémentaire au maître d'ouvrage, avec copie à l'architecte et/ou au maître d'œuvre.

Toute modification des travaux devra obligatoirement faire l'objet d'un nouvel ordre de service précisant les changements de planning nécessaires découlant notamment de la reprise du support. Les points de contrôle de la reconnaissance des supports à effectuer et à vérifier sont listés ci-après.

6.1.4.1. Humidité

La mesure du taux d'humidité des supports est réalisée par le titulaire du lot « Revêtement de sol ». Il doit choisir l'une des deux méthodes présentées ci-dessous. Pour permettre la pose des revêtements PVC, le support en mortier traditionnel ou en béton traditionnel doit présenter une siccité conforme aux niveaux indiqués ci-dessous.

- Mesure avec l'appareil « bombe au carbure » :
 - le prélèvement doit être effectué sur une profondeur de 4 cm au minimum du support;
 - le taux d'humidité résiduelle mesuré doit être inférieur ou égal à 4,5 % en poids.
- Mesure avec l'appareil à « sonde hygrométrique » :
 - le percement du support doit être fait sur une profondeur de 5 cm;
 - le taux d'humidité relative d'équilibre HRE mesuré doit être inférieur ou égal à 85 %.

NOTE – Dans le cas de l'utilisation de l'appareil à sonde hygrométrique, si le résultat du taux d'humidité relative d'équilibre HRE est supérieur à 85 %, le titulaire du lot « Revêtement de sol » doit mesurer l'humidité du support avec la méthode de la bombe au carbure. Si le taux est inférieur ou égal à 4,5 % en poids, la pose du revêtement PVC est possible.

Si les résultats obtenus avec l'une des méthodes sont supérieurs aux niveaux indiqués ci-dessus et si le planning ne permet pas un temps complémentaire de séchage du support pour atteindre les taux admis, alors la pose du revêtement PVC ne doit pas être réalisée dans les conditions initialement prévues. En conséquence, elle nécessite une solution technique particulière bénéficiant d'un avis technique favorable pour cet usage (voir le paragraphe 3.2 de la NF DTU 53.2 P2).

En cas de contestation, le maître d'ouvrage et/ou l'architecte et/ou le maître d'œuvre peuvent, s'ils le souhaitent, faire effectuer à leur charge de nouvelles mesures par un laboratoire.

NOTE – Ces spécifications ne s'appliquent pas à la chape à base de sulfate de calcium, pour laquelle il convient de se reporter à l'avis technique.

6.1.4.2. Microfissures et fissures

6.1.4.2.1. Microfissures

Elles peuvent être révélées par mouillage de la surface. La microfissure est d'une largeur inférieure ou égale à 0,3 mm. Un support présentant des microfissures inférieures ou égales à 0,3 mm doit recevoir un primaire avant l'application d'un enduit de préparation de sol.

6.1.4.2.2. Fissures

L'entreprise titulaire du lot « Revêtement de sol » mesure la largeur des fissures.

La pose des revêtements de sol PVC n'est possible que s'il n'existe pas de fissures ayant une largeur supérieure à 0,3 mm. Par conséquent, s'il existe des fissures d'une largeur supérieure à 0,3 mm, l'entreprise avertit le maître d'ouvrage afin qu'il commande les travaux nécessaires au traitement de ces fissures.

Le traitement des fissures d'une largeur comprise entre 0,3 mm et 1 mm est décrit au paragraphe 6.2.1.3.

NOTE 1 – La NF DTU 53.2 P2 (CCS) précise les modalités de règlement des travaux de traitement de ces éventuelles fissures.

NOTE 2 – Le présent document ne vise pas les fissures d'une largeur supérieure à 1 mm.

6.1.4.3. Cohésion de surface

La cohésion de surface du support est vérifiée au test de la rayure (à l'aide d'un appareil de contrôle de dureté des sols). En cas de doute, un essai d'adhérence est réalisé.

Tableau 1 – Cohésion de surface

Locaux	Méthode	Résultat
Locaux P2 et P3	La cohésion de surface est appréciée au test de la rayure par l'entreprise titulaire du lot « Revêtement de sol ».	En cas de doute sur la cohésion de surface (support friable à la rayure), un essai à l'arrachement est nécessaire. La valeur obtenue doit être supérieure ou égale à 0,5 MPa.

Dans le cas d'un résultat de cohésion de surface inférieur à 0,5 MPa, la pose d'un revêtement de sol PVC collé n'est pas possible.

6.1.4.4. Porosité

La connaissance de la porosité est essentielle pour déterminer la nature du primaire qui sera à utiliser avant la mise en œuvre d'un enduit de préparation de sol.

Elle est déterminée en réalisant le « test à la goutte d'eau », qui consiste à déposer une goutte d'eau en surface du support et à mesurer le temps au bout duquel la goutte d'eau a disparu.

Tableau 2 – Porosité du support

Critères de porosité des supports hydrauliques	
Support: Très Poreux	Si la goutte d'eau est absorbée en moins de 1 minute.
Support: Normalement Poreux	Si la goutte d'eau est absorbée entre 1 et 5 minutes.
Support: Fermé	Si la goutte d'eau est absorbée après 5 minutes

Le résultat du contrôle de la porosité va déterminer le ou les choix techniques lors de la préparation du support (exemple: le choix éventuel du primaire).

6.1.4.5. Planéité

À défaut d'autres précisions dans les DPM (Documents Particuliers du Marché):

- le nombre de points de contrôle est au minimum de cinq points par 100 m²;
 - la planéité d'un support sans pente peut être mesurée au moyen d'une règle de 2 m et d'un réglet de 0,20 m posés à leurs extrémités sur deux cales. La règle doit être placée horizontalement, sans que l'on constate de pente, et, à chaque point, la règle ou le réglet sont pivotés en tous sens à 360 degrés.
- Les tolérances de planéité des supports sont définies dans le tableau ci-après en fonction de l'état de surface retenu.

Tableau 3 – Tolérances de planéité des supports

Supports	Rapportée à la règle de 2 m (creux, flèche maximum sous la règle)	Réglet de 0,20 m (creux, flèche maximum sous le réglet)
Dallage, plancher État de surface: lissé	7 mm	2 mm
Béton à chape incorporée État de surface: lissé	7 mm	2 mm
Chape rapportée État de surface: soigné, fin et régulier	5 mm	1 mm

Si la vérification de la planéité ne correspond pas aux tolérances inscrites dans le tableau ci-dessus, il n'appartient pas au titulaire du lot « Revêtement de sol » de rectifier la planéité avec un enduit de préparation de sol.

L'entreprise doit notifier ses constatations au maître d'ouvrage, à l'architecte et/ou au maître d'œuvre. La pose du revêtement ne pourra s'effectuer que lorsque le support mis à la disposition du titulaire du lot « Revêtement de sol » aura la planéité requise.

6.1.4.6. Cure

Avant la mise en œuvre d'un enduit de préparation de sol ou d'un revêtement de sol PVC collé, l'élimination du produit de cure doit être effectuée. Cette opération sera facilitée si elle est exécutée avant la pose des cloisons (voir paragraphes 3.2 et 6.2 de la NF DTU 53.2 P2).

6.1.4.7. Marches d'escalier

Nez de marche et fonds de marche doivent présenter les caractéristiques suivantes :

- être rectilignes ;
- présenter obligatoirement des équerrages pour les fonds de marche et des arrondis uniformes pour les nez de marche d'un rayon de courbure minimum de 12 mm pour les marches qui recevront des marches intégrales ;
- être parallèles dans le cas d'escaliers à évolution droite ;
- ne pas présenter d'épaufrures ;
- le nez de marche doit être d'équerre pour la pose d'un nez de marche rapporté.

Si la vérification des caractéristiques ci-dessus énoncées ne correspond pas aux tolérances inscrites, il n'appartient pas au titulaire du lot « Revêtement de sol » de rectifier les marches d'escalier avec un enduit de préparation de sol. L'entreprise doit notifier ses constatations au maître d'ouvrage, à l'architecte et/ou au maître d'œuvre.

La pose du revêtement ne pourra s'effectuer que lorsque l'escalier mis à la disposition du titulaire du lot « Revêtement de sol » aura les caractéristiques requises.

6.1.5. Stockage des matériaux

Les matériaux destinés à la réalisation des revêtements de sol PVC collés doivent être entreposés durant les 48 heures précédant la pose dans des locaux clos, aérés et sécurisés, sur support sec, à l'abri de l'humidité et à une température ambiante supérieure ou égale à 10 °C ou aux températures minimales fixées par les fabricants.

6.2 Travaux préparatoires

6.2.1. Sur supports neufs à base de liants hydrauliques

Les travaux préparatoires comportent :

- Le traitement des fissures, lorsque les DPM (Documents Particuliers du Marché) le précisent ;
- Le nettoyage du support à l'aide d'un aspirateur ;
- L'application éventuelle d'un primaire, compatible avec l'enduit de préparation de sol (voir NF DTU P1-2) ;
- L'exécution d'un enduit de préparation de sol compatible avec le primaire.

Dans certains cas précisés dans le paragraphe 6.2.3, la pose directe est possible.

6.2.1.1. Locaux à risques identifiés

Il s'agit de locaux qui sont à risques identifiés, compte tenu de leur sensibilité vis-à-vis des opérations d'entretien, de maintenance et de réparation eu égard à la destination de l'ouvrage.

Ne sont considérés comme à risques identifiés que les locaux ainsi dénommés dans les DPM (Documents Particuliers du Marché). Dans ces locaux, il est obligatoire de réaliser :

- sur plancher en béton, un grenailage ;
- sur chape, un ponçage abrasif.

6.2.1.2. Dallage

S'il n'est pas prévu sur le dallage une chape désolidarisée, il convient de réaliser soit une sous-couche d'interposition, soit un système de protection anti-remontée d'humidité selon les indications inscrites dans les DPM (Documents Particuliers du Marché).

6.2.1.3. Traitement des fissures

Descriptif du traitement des fissures :

- Ouvrir la fissure par sciage avec un disque diamant ;
- Nettoyer et dépoussiérer la fissure par aspiration ;
- Appliquer éventuellement un primaire d'accrochage ;
- Garnir à l'aide d'une résine bi-composant rigide, coulante, ou équivalent, d'une dureté Shore D 60 à 24 heures ;
- Sabler à refus, avec du sable de quartz fin et sec, le produit de garnissage avant sa polymérisation ;
- Après durcissement de la résine, aspirer l'excès de sable non adhérent à l'aide d'un aspirateur.

6.2.1.4. Joints du support

Si le support comporte des joints, ceux-ci auront été préalablement traités.

Aux joints de dilatation :

- Les tranches du revêtement doivent être protégées ;

- L'applicateur doit veiller particulièrement au collage du revêtement de part et d'autre du joint.

Deux cas sont à distinguer :

- Soit le joint est traité par des profils scellés dans le gros œuvre défini dans les DPM (Documents Particuliers du Marché) ;
- Soit le joint est réalisé au moyen d'un élément de recouvrement par l'entreprise titulaire du lot « Revêtement de sol ».

6.2.1.5. Joints de fractionnement et de construction

Le joint de fractionnement, aussi nommé « joint de retrait scié », est destiné à regrouper la fissuration due aux effets de retrait du béton.

Le joint de construction est un dispositif servant d'arrêt de coulage journalier des dallages en béton. Il remplit le même rôle que les joints de retrait.

Sauf dispositions contraires précisées dans les DPM (Documents Particuliers du Marché), le traitement de ces deux types de joints n'est pas à la charge du titulaire du lot « Revêtement de sol ».

Le traitement du joint de retrait scié est le suivant :

- Ouvrir le joint par sciage avec un disque diamant ;
- Nettoyer et dépoussiérer par aspiration du joint scié ;
- Appliquer éventuellement un fond de joint ;
- Appliquer éventuellement un primaire d'accrochage ;
- Garnir à l'aide d'une résine époxy bi-composant, coulante, ou équivalent, d'une dureté Shore D 60 à 24 heures, ou un mortier de résine dans le cas de joints larges ;
- Sablage à refus, avec du sable de quartz fin et sec, du produit de garnissage avant sa polymérisation ;
- Après durcissement de la résine, aspirer l'excès de sable non adhérent à l'aide d'un aspirateur.

6.2.1.6. Joints par profilés

Les joints par profilés incorporés dans le béton support ne sont pas compatibles avec la pose directe d'un revêtement PVC. S'ils existent, ils devront être traités. Les DPM (Documents Particuliers du Marché) précisent qui doit effectuer ces travaux (voir paragraphe 3.2 de la NF DTU 53.2 P2).

6.2.1.7. Joints d'isolement de dallage

Ce sont des joints qui isolent le dallage des murs, des poteaux, des longrines et de tous types d'obstacles. Ils permettent le mouvement du dallage dans le temps. Ils ne sont pas traités par le titulaire du lot « Revêtement de sol ».

6.2.1.8. Transitions entre deux revêtements

Les DPM (Documents Particuliers du Marché) précisent, en fonction de l'usage des locaux, les profils ou dispositifs à utiliser en cas de :

- Jonction entre matériaux différents ;
- Différence de niveaux.

À défaut de spécification dans les DPM, le titulaire du lot « Revêtement de sol » proposera la solution technique de son choix.

6.2.2. Application du primaire avant l'enduit de préparation de sol

- Sur support très poreux, poreux ou fermé, un primaire doit être systématiquement appliqué.
- Sur support normalement poreux, seuls peuvent être utilisés sans primaire les produits dont l'avis technique le précise.

6.2.3. Enduit de préparation de sol

Un enduit de préparation de sol a pour fonction de rendre le support lisse et régulier. Il sera exécuté conformément au cahier des prescriptions techniques (CPT) d'exécution des enduits de préparation de sols intérieurs pour la pose de revêtements de sol minces (CPT 3469 du CSTB).

NOTE – Si tous les points de contrôle de la reconnaissance des supports le permettent, la pose directe sur un support en béton d'un état de surface lissé, surfacé mécaniquement, peut être envisagée.

6.2.4. Dispositions préalables à la pose sur sol chauffant

Le séchage naturel du support doit être complété par une mise en route progressive de l'installation de chauffage avant la pose du revêtement de sol et conformément aux prescriptions des systèmes.

Le chauffage sera toutefois interrompu 48 heures avant l'application de l'enduit de préparation de sol.

6.2.5. Dispositions préalables sur les panneaux de bois ou dérivés du bois

Si la planéité n'est pas conforme aux tolérances requises, un enduit de préparation de sol est possible dans les conditions inscrites au CPT 3469 du CSTB. Les épaisseurs minimales et maximales d'application sont mentionnées dans l'avis technique des enduits de préparation de sol.

6.2.6. Dispositions préalables sur les chapes asphalté

Un enduit de préparation de sol adapté à cet usage et bénéficiant d'un avis technique favorable, ou d'une recommandation établie par le fabricant, doit toujours être mis en œuvre.

6.2.7. Dispositions préalables sur les autres supports

Un enduit de préparation de sol bénéficiant d'un classement P au moins égal à celui du local et bénéficiant d'un avis technique pour le support concerné doit être appliqué.

MISE EN ŒUVRE DES DALLES ARKIT

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les motifs Arkit sont des créations artistiques françaises réalisées à partir de dessins uniquement faits à la main. Les lignes, les courbes et les nuances sont volontairement irrégulières pour donner plus de caractère au décor. Les motifs entre les dalles ne se raccordent pas.

Les dalles Arkit sont fléchées et doivent être installées conformément aux instructions de pose du client.

Pour un résultat harmonieux il est IMPERATIF de mélanger les dalles de plusieurs cartons de la même série avant de les installer.

Comme tout revêtement de sol, les dalles ARKIT, doivent être protégées contre les risques de poinçonnement provoqués par les meubles ou objets, à pieds pointus ou bords tranchants. **L'application de protection, sous les pieds de chaises et de mobilier, est impérative.**

Les roulettes de chaises de bureau doivent être adaptées (roulettes de type W à simple bandage polyamide selon ISO 4918) afin d'éviter toute usure ou dégradation prématurée du revêtement.

Certains matériaux comme le caoutchouc des pieds de siège, des tapis, des roues de chariot peuvent, après avoir été en contact prolongé avec le revêtement, modifier la couleur ou endommager le revêtement.

Pour les coloris foncés, nous vous conseillons vivement l'application d'une protection PU de la société Dr. SCHUTZ.

2. CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

Les dalles ARKIT doivent être entreposées durant 48 heures précédant la pose dans des locaux aérés, sur support sec, à une température ambiante supérieure ou égale à 10 °C afin d'éviter des variations dimensionnelles du matériau.

PRÉPARATION DU SUPPORT :

Les contrôles à réaliser lors de la reconnaissance des supports ne peuvent être effectués que si les supports sont propres, débarrassés de tous dépôts, déchets, traces de peinture, pellicules de plâtres et parfaitement dépoussiérés.

Avant toute intervention touchant à la préparation des supports et avant la pose des revêtements de sol PVC collés, l'entreprise titulaire du lot revêtement de sol doit effectuer la reconnaissance des supports (annexe A normative du DTU 53.2).

Le support doit être préparé de sorte qu'il soit conforme au DTU 53.2.

POSE SUR SOL CHAUFFANT :

Dans le cas d'une pose sur sol chauffant, le titulaire du lot chauffage aura mis en service et arrêté le chauffage des sols chauffant conformément aux dispositions de mise en œuvre décrite à l'article 6.2.4 du DTU 53.2 avant l'intervention du titulaire du lot « revêtement de sol ».

La température en surface du revêtement ne doit pas excéder 27 °C.

Avant la pose, il est impératif d'inspecter le produit livré. Ne jamais poser un revêtement de sol ayant des défauts visibles. En cas d'anomalie, vous devez nous contacter et ne pas commencer la pose sans notre accord.

3. PRESCRIPTION RELATIVE A L'EXÉCUTION

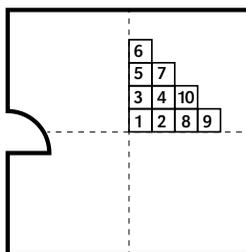
La pose doit également être effectuée conformément au DTU 53.2.

L'installation aura lieu à une température constante d'au moins 18 °C, au moins 24 heures avant et après la pose. L'humidité relative de l'air ambiant doit être inférieure à 65 %.

- Tracer l'axe central du local dans le sens de la longueur, puis l'axe central perpendiculaire dans la largeur.
- Mesurer la distance des axes aux plinthes en longueur (A) et largeur (B). Diviser les distances A puis B par la dimension d'une dalle pour déterminer le nombre de dalles entières. La coupe restante jusqu'à la plinthe doit être supérieure à une demi dalle en démarrant la 1ère dalle contre l'axe perpendiculaire. Si ce n'est pas le cas, décaler la dalle pour placer l'axe en son centre et trace la nouvelle ligne de démarrage contre la dalle.
- Encoller le support avec une colle acrylique en dispersion aqueuse à raison de 250 à 300 gr/m² (respecter scrupuleusement les prescriptions du fournisseur). Encoller seulement une surface qui permettra de ne pas dépasser le temps de travail de la colle.

ATTENTION : Pour des locaux présentant une exposition au rayonnement (baies vitrées, grandes fenêtres, puits de lumière, ...) il est nécessaire d'utiliser une colle adéquate, et d'empêcher les rayonnements directs (rideaux, stores, etc.)

- Respecter le temps de gommage en fonction de la température, de l'hygrométrie ambiante, et de la porosité du support (selon les instructions du fabricant de colle).
- Appliquer les dalles en escalier selon l'axe tracé préalablement.



	Nom	Fabricant
Fixateurs recommandés	MIPLAFIX 800 TEC™ 640 ULTRABOND ECOV4-SP CEGE 100 DUROCOLL	BOSTIK HBFULLER MAPEI CEGECOL
Fixateurs recommandés pour les locaux présentant une exposition au rayonnement	PU 456 TEC™ 131 ADESILEX G19 SOL UR	BOSTIK HBFULLER MAPEI CEGECOL

- Veiller à protéger au fur et à mesure les zones de pose terminées, avec des matériaux de protection adéquats.
- Les dalles 91,4 x 91,4 cm nécessitent d'être marouflées indépendamment, à l'aide d'une cale ou d'un rouleau à maroufler. Puis, procéder à un deuxième marouflage avec un rouleau de 60 kg sur la totalité de la surface.

4. LIVRAISON DE L'OUVRAGE

A. Nettoyage avant la mise en service :

La pose du revêtement de sol doit, autant que possible, être réalisée une fois que tous les autres travaux ont été achevés. Dans le cas contraire, il est impératif de protéger le sol à l'aide de plastique ou de plaques de cartons. Respecter un séchage de 24 heures minimum avant toute intervention sur le revêtement de sol.

Lorsque la pose est terminée, le revêtement doit être livré propre, exempt de taches de colle et de déchets provenant de la pose (DTU 53.2 §7.1).

Commencer par un nettoyage à sec avec un aspirateur pour retirer les débris, les saletés et les poussières. Puis effectuer un nettoyage humide, manuel ou mécanique selon la surface, avec un détergent Ph neutre pour sol PVC ou le PU Cleaner de chez Dr SCHUTZ (Dilution 1:10) comme suit :

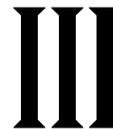
- Etalez la solution de nettoyage sur les dalles Arkit et laissez agir environ 10 minutes, puis frottez en utilisant une machine Monodisc SRP équipée d'un Pad Rouge.

B. Mise en service / circulation :

- Pour un trafic piétonnier normal, la mise en service a lieu 48 heures au moins après l'achèvement des travaux.

- Pour l'agencement du mobilier et des charges roulantes, attendre 72 heures après l'achèvement des travaux.

- Dans le cas d'un sol chauffant, sa remise en chauffe devra être effectuée 7 jours au moins après la mise en œuvre des dalles ARKIT.



ENTRETIEN

I. GÉNÉRALITÉS

Comme tout revêtement de sol, les dalles ARKIT nécessitent un entretien régulier.

La fréquence de nettoyage dépend de l'utilisation et de l'intensité du trafic.

Afin de garantir la beauté et la longévité de vos dalles ARKIT, nous vous conseillons de suivre les méthodes d'entretien appropriées au trafic et au secteur d'activité, en évitant de mélanger des produits de marque ou de composition différentes (se conformer aux prescriptions du fabricant).

2. PROTECTION

Dans le cas d'utilisation du revêtement de sol ARKIT dans des locaux ouverts directement sur l'extérieur, il est impératif de prévoir l'installation de tapis de protection aux dimensions adéquates qui capte les particules abrasives et l'humidité (comme indiqué dans le DTU 53.2 Annexe C).

Comme tout revêtement de sol, les dalles ARKIT, doivent être protégées contre les risques de poinçonnement provoqués par les meubles ou objets, à pieds pointus ou bords tranchants. L'application de protection adéquate (ex : scratchnomore de Dr SCHUTZ), sous les pieds de chaises et de mobilier, **est impérative**.

Les roulettes de chaises de bureau doivent être adaptées (type W conformément à la norme EN12529) afin d'éviter toute usure ou dégradation prématurée du revêtement. Ne jamais utiliser de matériau en caoutchouc (pieds de chaise, mobilier, tapis, roues...) car ils peuvent modifier la couleur ou endommager le revêtement.

3. NETTOYAGE AVANT LA MISE EN SERVICE

La pose du revêtement de sol doit, autant que possible, être réalisée une fois que tous les autres travaux ont été achevés. Dans le cas contraire, il est impératif de protéger le sol à l'aide de plastique ou de plaques de cartons.

Respecter un délai de 24 heures minimum avant toute intervention sur le revêtement de sol.

Lorsque la pose est terminée, le revêtement doit être livré propre, exempt de taches de colle et de déchets provenant de la pose (DTU 53.2 §7.1).

Commencer par un nettoyage à sec avec un aspirateur pour retirer les débris, les saletés et les poussières. Puis effectuer un nettoyage humide, manuel ou mécanique selon la surface, avec le PU Cleaner de chez Dr SCHUTZ (Dilution 1 :10) comme suit :

- Etalez la solution de nettoyage sur les dalles ARKIT et laissez agir environ 10 minutes, puis frottez en utilisant une machine Monodisc SRP équipée d'un Pad Rouge.

Récupérez l'eau sale avec un aspirateur à eau et rincez le revêtement avec de l'eau claire, jusqu'à ce que tous les résidus de nettoyage soient éliminés.

4. NETTOYAGE

	MATÉRIEL	DÉTERGENT	MÉTHODOLOGIE
ENTRETIEN COURANT			
ENTRETIEN MANUEL	 +  ou 	Détergent Neutre ou PU CLEANER de chez Dr SCHUTZ	<ul style="list-style-type: none"> - Diluer le détergent selon les préconisations du fabricant. - Répartir la solution de nettoyage sur les dalles ARKIT et laisser agir environ 10 minutes. - Laver avec un balai trapèze équipée d'un Pad blanc ou rouge. - Rincer en 1 ou 2 passages selon l'encrassement.
ENTRETIEN MECANIQUE Dans le cas de trafics élevés, nous vous conseillons systématiquement un entretien mécanique.	 +  ou 	Détergent Neutre ou PU CLEANER de chez Dr SCHUTZ	<ul style="list-style-type: none"> - Diluer le détergent selon les préconisations du fabricant. - Répartir la solution de nettoyage sur les dalles ARKIT et laisser agir environ 10 minutes. - Laver avec une Monobrosse ou une Rotocleaner. - Aspirer les eaux de lavage et rincer à l'eau claire.
NETTOYAGE EN PROFONDEUR			
ENTRETIEN MECANIQUE	 + 	Détergent Alcalin ou Nettoyant Intensif R de chez Dr SCHUTZ	<ul style="list-style-type: none"> - Diluer le détergent selon les préconisations du fabricant. - Répartir la solution de nettoyage sur les dalles ARKIT et laisser agir entre 10 et 15min. - Laver avec une monobrosse ou une Rotocleaner- Aspirer les eaux de lavage et rincer à l'eau claire.



Balai trapeze

Équipé d'un pad blanc (usage domestique) ou rouge (usage professionnel) en fonction de la fréquence de passage.



Monobrosse ou Rotocleaner

Monobrosse équipé d'un pad blanc (usage domestique) ou rouge (usage professionnel) (type Monodisc SRP2+S)
 Rotocleaner équipé de rouleau à poils doux (type ROTOWASH)



PRÉCAUTIONS :

- Ne pas inonder le sol et ne pas laisser le revêtement de sol sécher de lui-même.
- Ne jamais effectuer de décapage avec des pads abrasifs ou des procédés risquant de détériorer le traitement de surface. L'utilisation d'autres solutions de restauration mal appropriées, le non-respect du dosage ou des temps d'application préconisés par les fabricants peuvent altérer la protection de surface.
- Les produits à effet colorant ou blanchissant, les produits acides, ainsi que les produits contenant des solvants ou pigments doivent être éliminés immédiatement après le contact avec le sol pour éviter d'endommager l'aspect de celui-ci.

5. RÉNOVATION

Pour rafraîchir l'aspect de votre sol ou en cas de micro-rayures, nous vous conseillons l'application du POLISH MAT de Dr SCHUTZ.

Application :

- Effectuer un nettoyage en profondeur avec le Nettoyant Intensif R de chez Dr SCHUTZ.
- Aspirer les eaux de lavage et rincer à l'eau claire.
- Appliquer le Polish Mat non dilué à l'aide d'un balai trapèze et d'une mop en coton.
- Temps de séchage : 12h pour un trafic pédestre.

En cas de pièces fortement sollicitées il est conseillé d'appliquer deux couches successives. La seconde couche devant être appliqué environ 1h après, lorsque le sol est sec à la marche.

Cette action peut être renouvelée tous les six mois environ.

SUMMARY

I	INSTALLATION GUIDE ARKIT TILES	<i>page 22</i>
	1. GENERAL INFORMATION	<i>page 22</i>
	2. INSTALLATION	<i>page 22</i>
	3. INSTRUCTIONS BEFORE STARTING	<i>page 23</i>
	4. DELIVERY	<i>page 24</i>
	A. Cleaning before starting	
	B. Starting / Circulation	
II	MAINTENANCE	<i>page 25</i>
	1. GENERAL INFORMATION	<i>page 25</i>
	2. PROTECTION	<i>page 25</i>
	3. CLEANING BEFORE STARTING	<i>page 25</i>
	4. CLEANING	<i>page 26</i>
	5. RESTORATION	<i>page 27</i>

INSTALLATION GUIDE ARKIT TILES

1. GENERAL INFORMATION

ARKIT patterns are French artistic creations made from hand-drawn pictures. Lines, curves and shadings are voluntarily irregular from one tile to another in order to give character to the designs. Whatever the layout direction, the seams will always be more or less visible according to the reference chosen.

Arkit tiles have directional arrows and should be installed in accordance with the customer's laying direction instruction.

To achieve a harmonious result, mix tiles from different boxes when installing.

Like any flooring, the ARKIT tiles must be protected against the risk of punching caused by furnitures or objects, with pointed feet or sharp edges. It is imperative to apply a protection under the feet of chairs and furnitures. **Office chairs casters must be adapted (Wheels type W with single polyamid tire according to the ISO norm 4918) to avoid wear or premature degradation of the coating.** Some materials such as rubber form feet seat, carpets, wagon wheels, after an extended contact with the coating, can change the colour or damage the coating.

It is strongly recommended that a PU protection from "Dr. Schutz" be applied after installation for dark colors.

2. INSTALLATION

The Arkit tiles must be stored during 48 hours prior to installation in ventilated premises, on a dry support, with a temperature superior or equal to 10 ° C to avoid dimensional variations of the material.

PREPARATION :

Controls regarding supports can only be realized if these supports are clean, free of any deposits, waste, traces of paint, plaster film perfectly dusted. The support must be dry, clean, plan, solid, free from cracks and requirements of standard in effect in the country of destination.

Before any intervention related to supports preparation and before laying the PVC flooring glued, the company owning the flooring tile must control these supports.

INSTALLATION OVER AN UNDERFLOOR HEATING SYSTEM:

To install over an underfloor heating system, the owner of the underfloor heating system should start and stop it before the intervention of the flooring tile owner.

The surface temperature of the coating does not exceed 27 ° C.

Prior to installation, it is mandatory to inspect the product delivered. Do not lay a floor with visible defects. In case of anomaly, you must contact us and do not start laying the floor without our consent.

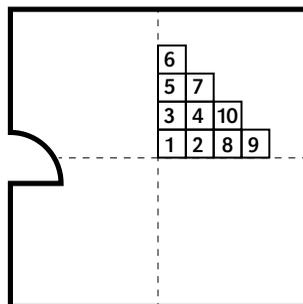
3. INSTRUCTIONS BEFORE STARTING

The installation will take place at a constant temperature at least 18°C, at least 24 hours before and after installation. The relative humidity of the air should be less than 65%.

- Trace the central axis of the space in the length direction and the central axis perpendicular to the width.
- Measure the distance from the axis to the skirting boards in length (A) and width (B). Divide the distances A and B by the dimension of a tile to determine the number of whole tiles. The remaining part to the skirting boards must be greater than a half tile by starting the first tile against the perpendicular axis. If this is not the case, shift the tile to place the axis in its center and mark the new start line against the tile.
- Glue the support with an acrylic glue in water dispersion at a rate of 250 to 300 gr/ sqm (respect scrupulously the supplier's instructions). Glue only a surface that will not exceed the working time of the adhesive.

ATTENTION: For locations with radiation exposure (windows, large windows, skylights, ...) it is necessary to use a suitable adhesive, and prevent the direct radiation (curtains, blinds, etc.)

- Respect the time of peeling according to the temperature, ambient humidity, and the porosity of the support (According to instructions of the adhesive manufacturer).
- Apply the tiles staircase along the axis drawn previously.



	Name	Manufacturer
Recommended adhesives	MIPLAFIX 800 TEC™ 640 ULTRABOND ECOV4-SP CEGE 100 DUROCOLL	BOSTIK HBFULLER MAPEI CEGECOL
Recommended adhesives for locations with radiation exposure	PU 456 TEC™ 131 ADESILEX G19 SOL UR	BOSTIK HBFULLER MAPEI CEGECOL

- Protect each area where the laying is completed, with suitable protection materials.
- Tiles 91.4 x 91.4 cm need to be rolled independently, using a wedge or a heavy roller. Then, proceed to a second roll with a roller of 60 kg on the entire surface.

4. DELIVERY

A. Cleaning before utilisation :

The installation of the flooring should, whenever possible, be made once all the other works has been completed. Otherwise, it is imperative to protect the floor using plastic or cardboard slabs. Respect a minimum of 24 hours laying time before working on the floor.

When the installation is complete, the coating must be delivered clean, free of glue stains and waste from the laying.

Start by a dry cleaning with a vacuum cleaner to remove debris, dirt and dust. Then, continue with a wet cleaning, manual or mechanical depending on the surface, with a neutral pH detergent adapted to PVC floor or "PU Cleaner" from "Dr Schutz" (dilution rate 10:1) as follows :

Apply the cleaning solution to the floor area, distribute and allow to stand for approximately 10 minutes before scrubbing the floor surface using a Monodisc SRP appliance fitted with the red pad.

B. Commissioning/ Circulation :

- For normal traffic, commissioning takes place at least 48 hours after completion.
- For furniture and rolling loads layouts, wait 72 hours after completion.
- In the case of an underfloor heating system, the re-heater must be activated at least 7 days after the installation of Arkit tiles.

MAINTENANCE

I. GENERAL MAINTENANCE INSTRUCTIONS

Like any flooring, ARKIT tiles must be cleaned on a regular basis. Frequency of cleaning varies with the usage and with the intensity of the traffic. In order to ensure the durability of ARKIT flooring, you are advised to follow appropriate maintenance recommendations to various areas of circulation and activities. Also, avoid mixing products of different brands or compositions (comply with manufacturer's recommendations).

2. PROTECTION

In case ARKIT flooring are installed in an area opened outwards, it is imperative to provide walk off mats of adequate dimensions to protect the floor from abrasive particles and moisture.

Like any flooring, the Arkit tiles must be protected against the risk of puncturing provoked by furnitures or objects with pointed feet or sharp edges. It is imperative to use protective pads under furniture legs (E.g. "Scratchnomore" from "Dr. Schutz"). Ensure furniture casters are suitable with vinyl flooring to avoid premature wear or degradation of the coating (Wheels with single polyamid tire of type W, in accordance with EN-12529).

Never place any rubber material (such as furniture legs, carpets, tyres, etc.) over ARKIT flooring because an extended contact with the coating could modify the colour or damage the coating.

3. CLEANING BEFORE STARTING

The installation of the flooring should be made, as far as possible, after all other construction works have been completed. Otherwise, ensure the floor is correctly protected with cardboard or plastic sheeting.

After the floor has been installed, wait for at least 24 hours before any intervention on the floor. The floor must be clean, free of waste and paste stains

Start with a dry cleaning by using a vacuum cleaner to remove dust and other detritus. Then, proceed with manual or mechanical wet cleaning with "PU cleaner" from "Dr Schutz" (dilution rate 10:1) as follows:

Apply the cleaning solution to the floor area, distribute and allow to stand for approximately 10 minutes before scrubbing the floor surface using a Monodisc SRP appliance fitted with red pad.

After taking up all of the loosened dirt with a water vacuum cleaner, neutralise the flooring with clear water until all traces of dirt and cleaning product residues have been removed completely.

4. CLEANING

	EQUIPMENT	DETERGENT	OPERATIONS
REGULAR MAINTENANCE			
MANUAL CLEANING	 +  ou 	Neutral Detergent or PU Cleaner from Dr. SCHUTZ	<ul style="list-style-type: none"> -Dilute the detergent as stated in the manufacturer recommendations. -Apply the cleaning solution to the floor area, distribute and allow to stand for approximately 10 minutes. -Scrub the floor surface using a suitable mop fitted with red or white pad. -Wash with clean water in one or two passes.
MECHANICAL CLEANING In high circulation areas, it is strongly recommended to use a mechanical cleaning system.	 +  ou 	Neutral Detergent or PU Cleaner from Dr. SCHUTZ	<ul style="list-style-type: none"> -Dilute the detergent as stated in the manufacturer recommendations. -Apply the cleaning solution to the floor area, distribute and allow to stand for approximately 10 minutes. -Scrub the floor surface using a monodisc machine or a Rotocleaner. -Take up all of the loosened dirt and wash with clean water.
DEEP CLEANING			
MECHANICAL CLEANING	 + 	Alkaline Detergent or Cleaner Intensive R From Dr SCHUTZ	<ul style="list-style-type: none"> -Dilute the detergent as stated in the manufacturer recommendations. -Apply the cleaning solution to the floor area, distribute and allow to stand for 10-15 minutes. -Scrub the floor surface using a monodisc machine or a Rotocleaner. -Take up all of the loosened dirt and wash with clean water



Wet cleaning process

Use a white pad (domestic use) or red pad (professional use) depending on pedestrian frequency



Monodisc Machine or Rotocleaner

Monodisc machine fitted with a white pad (domestic use) or a red pad (professional use) (E.g. Monodisc SRP2+S)
 Rotocleaner fitted with a soft roller (E.g. ROTOWASH)



PRECAUTIONS :

- Never flood the floor and do not leave the floor drying naturally.
- Never scrap the floor with abrasive pads and never use any cleaning process that may damage the surface treatment. The use of other inappropriate restore solution or the failure to comply with dosage or application time recommended by manufacturers may deteriorate the surface protection.
- Products with colouring or whitening effects, acid products or any product containing solvents or pigments must be removed immediately after contact with the floor to prevent damage of the flooring appearance.

5. RESTORATION

To restore the floor from micro-scratches, we recommend the application of "POLISH MAT" from "Dr. Schutz".

Application :

- Proceed to a deep cleaning of the floor with the intensive cleaner "R" from "Dr. Schutz"
- Take up all of the loosened dirt and wash with clean water.
- Apply the non-diluted "POLISH MAT" with a brush fitted with a suitable cotton mop.
- Drying time: 12 hours for foot traffic.

In heavily trafficked areas it is recommended to apply two successive layers. The second layer must be applied about 1 hour after the first layer application when the floor is dry enough to walk on.

This operation can be renewed approximately every six months.

Le simulateur / *the design tool*
Visualisez votre sol / *Visualize your own floor*



www.arkit-floors.com/simulateur

ARKIT

Pour toute question, vous pouvez prendre contact avec notre Service Technique :
03.85.20.54.18 ou contact@arkit-floors.com
If you may require further information please contact our Technical Department:
+33 (0)3.85.20.54.18 or contact@arkit-floors.com

www.arkit-floors.com

Artépy
Espace Entreprises
Mâcon-Loché
117, rue Pouilly-Vinzelles
71000 Mâcon - FRANCE

Tél. +33 (0)3 85 29 11 74
Fax +33 (0)3 85 34 63 28